

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

PRÉSIDENTIELLE 2016 AU BÉNIN :

**Le discret
Général GBIAN
Robert en pôle
position**



P.5

Humilié et renvoyé du dialogue :

Les démonstrations académiques du Pr WOLOU n'ont pas convaincu

P.3



Le Professeur Wolou Komi, raccompagné vers la sortie par le ministre Foli-Bazi Katari

3ème retraite ministérielle du Groupe des Etats Fragiles (G7+) :

**Le new deal pour
la coopération dans
les Etats fragiles au
menu des discussions**

Pour ses actions en faveur du développement intégral du Togo :

**Le président Faure voit
ses sympathisants s'élargir
à Lomé-Dékon et à Aného**

P.4



Des membres de l'Association Fans du Président Faure (AFPF)

Quand le dialogue tourne au pugilat:



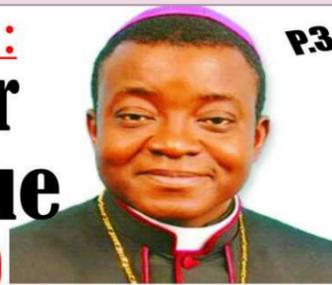
**Alphonse Kpogo perd
ses nerfs suite aux
propos de Homawoo**

P.4

Jean-Claude Homawoo (UFC) Alphonse Kpogo (ADDI)

Dans les coulisses du dialogue inter togolais :

**Deux mandats au plus pour
le président de la République
Qu'en est-il de la rétroactivité ?**



Mgr Nicodème Barrigah, facilitateur

P.3

Musique/ Semaine culturelle à l'Université de Lomé

**Bibish Mola en concert
live gratuit au campus
de Lomé demain**

P.8



TOGO CELLULAIRE

Spéciale promo



PACK F100
40 000 FRF



PACK TOGOCEL
S510
5 000 F



SAMSUNG GALAXY DUOS
75 000 FRF



NOKIA 105
9 000 FRF



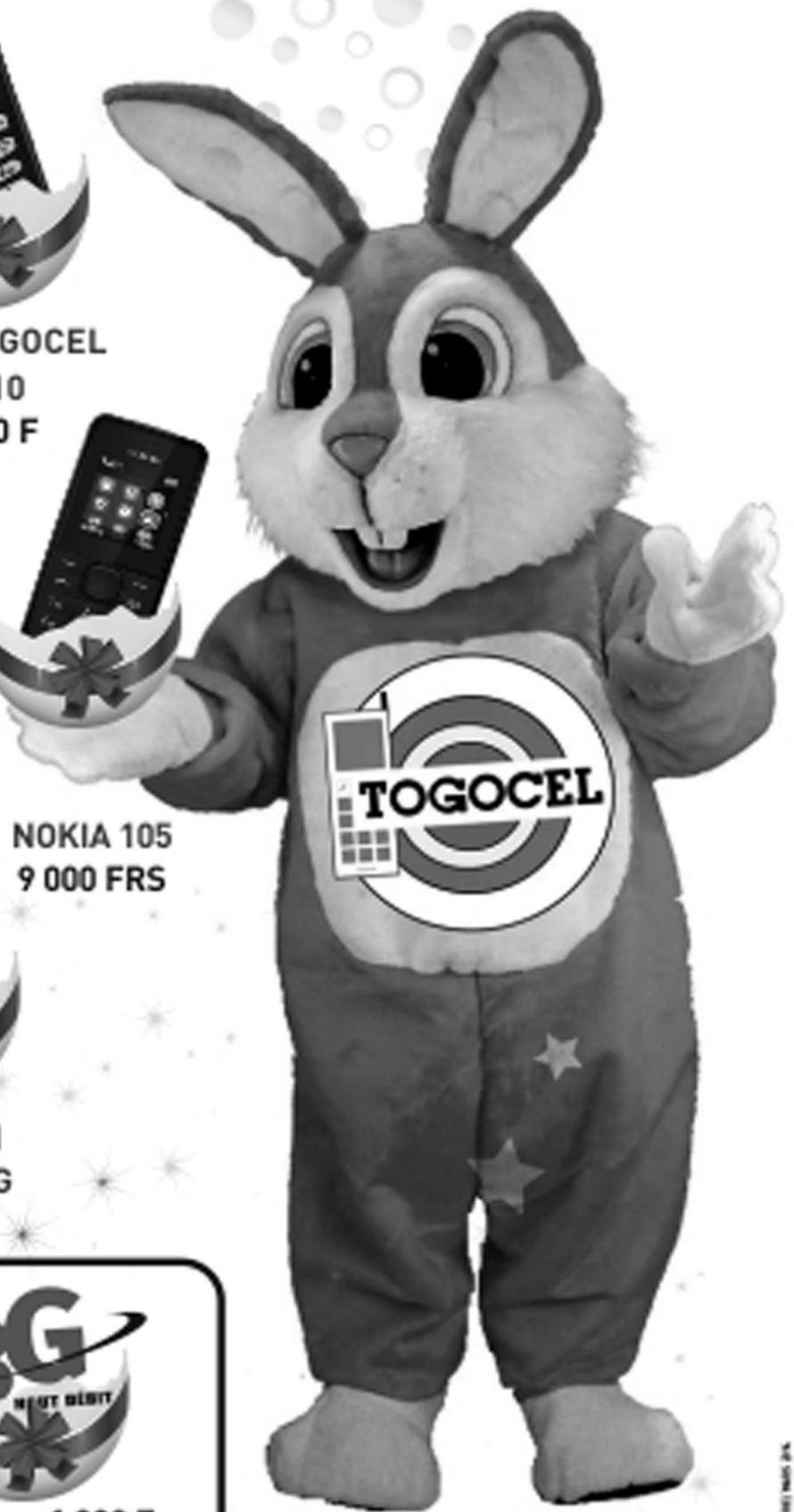
PACK BLACKBERRY
JAVELIN 8900
110 000 F



PACK MODEM
GPRS/EDGE/3G
15 000 F



PACK PACKARD BELL
ME69BMP
325 000 F



FORFAIT	
1 JOUR	1 000 F
7 JOURS	3 500 F
30 JOURS	10 000 F



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certification ISO 9001 : 2008



© 2008 TOGOCEL

Humilié et renvoyé du dialogue :

Les démonstrations académiques du Pr WOLOU n'ont pas convaincu

Incident grandeur nature qui a failli faire capoter le dialogue, le débarquement Lundi dernier de Me Zeus Ajavon et du Pr Wolou au dialogue entre les partis parlementaires alors qu'ils n'y étaient pas conviés continue de tenir le haut du pavé de l'actualité nationale après la sortie ratée du Professeur Agrégé qui a tenté en vain de se justifier. Radioscopie d'une réaction qui n'a pas eu l'effet escompté.

Les deux compagnons d'infortune qui ont voulu user du faux et usage de faux en se présentant au dialogue pour le compte des partis politiques auxquels ils n'appartiennent pas, (ADDI pour le Pr Wolou et ANC pour Me Zeus Ajavon), c'est toute honte bue que les Experts juristes ont détalé de Togo Télécom.

Si cette situation n'a pas trop dérangé Me Zeus probablement habitué à des scènes d'humiliation de ce genre, le Professeur Agrégé Wolou Komi, porte-parole du PSR et arrivé aux couleurs de l'ADDI au cours du dialogue compte tenu d'une certaine crédibilité qu'il peut encore se prévaloir a tenté d'expliquer à l'opinion la raison qui avait sous-tendu sa présence aux côtés des représentants de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral. Mais les arguments avancés par le porte-parole du PSR n'a semblé convaincre personne.

D'entrée, le Pr Wolou s'en prend au couple UNIR-UFC, à qui il impute la décision de ne pas

l'accepter dans les discussions comme délégué d'ADDI. Il dit être obligé de publier une réaction après avoir mesuré grâce à cet incident, " la profondeur du mal togolais. " Après une longue démonstration juridique portant entre autres sur la finalité de la règle de droit, les notions de personne morale et de personne physique, celle du mandat, l'agrégé de droit résume la problématique de cet incident essentiellement à une question : une personne morale (un parti politique) peut-il donner mandat à une personne physique qui n'en est pas membre pour agir en son nom et pour son compte ?

Malgré une démonstration " académiquement " séduisante, le bras droit de Me Abi Tchessa peine à convaincre, y compris les traditionnels soutiens à l'opposition. En effet, ce qu'il ne relève pas suffisamment et semble marginalisé, est que la matière ici est éminemment politique.

L'appréhender sous le seul prisme du droit, serait une belle erreur. La tenue même de ce dialogue n'obéit à aucune logique juridique, puisqu'il est curieux à priori que la question des réformes institutionnelles et constitutionnelles ne soit pas connue par le Parlement, lieu par excellence du débat républicain et incarnation la plus aboutie du suffrage populaire, et donc de la légitimité populaire.

C'est donc sur la base d'une décision politique, assumée par

ailleurs, que se tiennent ces discussions dont le cadre et le fonctionnement, ne reposent là également non pas sur des règles de droit, mais sur l'expression commune de volonté des participants. Donc par essence purement subjectif et exclusif, puisque bon nombre d'acteurs (partis extra parlementaires, société civile et même gouvernement, etc.) en sont exclus.

De fait, enfermer les conditions de ce dialogue dans du juridisme académique serait emprunter une pente glissante, de vouloir une chose et son contraire.

Dans aucune discussion, aucun dialogue politique au monde, les parties invitées ne mandatent un tiers pour les représenter, quelque puisse être l'expertise de celui-ci. C'est parce qu'on estime que ce sont elles les mieux concernées et donc d'elles dépendront la solution aux problèmes qui se posent, que celles-ci sont conviées, à l'exclusion de toute autre.

Dans une toute autre approche au cours d'un débat radio, le Professeur est allé loin jusqu'à tenté de comparer son intrusion au dialogue à un sage qui n'appartient pas à une famille mais que l'on sollicite compte tenu de son expertise de faire partie d'une délégation pour aller demander la main d'une fille. Si cet exemple cadre bien avec le mariage où le sage que l'on a sollicité n'est pas connu de la belle famille, dans le cas d'espèce où tous les acteurs savent très bien que le Professeur Wolou est un membre in fluent du



Le Professeur Wolou Komi

PSR, les autres acteurs ne pouvaient fermer les yeux sur une pareille situation. S'aurait été un autre juriste qui n'ait pas d'appartenance politique qui vienne parler au nom de l'ADDI que le problème ne se poserait pas.

Certes, une compétence, un avis d'expert peuvent être toujours utile pour chaque participant afin d'affiner sa position. Mais l'expertise doit être recquise en amont ou en aval des discussions. Et pour preuve, lors des travaux du CPDC rénové, Me Zeus Ajavon, Fambaré Natchaba et d'autres avaient été sollicités pour apporter leurs expertises à l'ensemble des participants sur les différents types de régime par exemples.

Le passage en force tenté par

Zeus et Wolou fait d'abord injure aux éminents juristes dont regorgent les deux formations politiques, ensuite étale à la face du monde la bassesse de notre opposition.

Ce incident qui aurait pu faire capoter les choses est d'une extrême gravité qu'il aurait pu faire objet d'excuses publiques de la part des auteurs de troubles qui ne sont autres que Me Ajavon et le Pr Wolou.

Au lieu donc que le Pr Wolou cherche à s'égosiller et à s'époumoner pour des explications qui sont loin de convaincre, il ferait mieux de faire profil bas et de présenter ses sincères excuses au peuple togolais.

Kpélaflia Biva

Dans les coulisses du dialogue inter togolais :

Deux mandats au plus pour le président de la République

QU'EN AIT-IL DE LA RÉTROACTIVITÉ ?

** La loi ne dispose que pour l'avenir, elle est générale et impersonnelle*

" Le président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq (05) ans. Il est rééligible.

Le président de la République reste en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de son successeur élu ". C'est ainsi qu'est libellé l'article 59 de la constitution togolaise en vigueur, article qui institue le nombre de mandat possible.

A l'issue de l'actuel dialogue et conformément aux résultats du CPDC rénové il deviendra probablement " Le président de la République Cinq (05) ans.

Il est rééligible une seule fois.

Le président ... élu "

Comme on peut le constater, c'est juste pour le bout de phrase " Une seule fois " que se joue en partie l'enjeu du dialogue en



Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, facilitateur du dialogue Togo Télécom II

cours.

En effet, depuis un certain temps une partie de la classe politique, notamment l'opposition estime et véhicule le fait qu'on doit limiter le nombre de mandat

présidentiel à deux. Et sur ce point, personne ne s'oppose que l'opposition radicale pense que cette disposition doit être rétroactive et ainsi le président Faure Gnassingbé ne pourra pas se

présenter en 2015.

Or, et l'opposition le sait bien, rien n'empêchera le président Faure de se présenter en 2015 s'il le veut, même pas la révision constitutionnelle encore moins la constitution actuelle.

Dans les coulisses du dialogue inter togolais à Togo télécom il nous revient que la limitation de mandats présidentiels est adoptée mais pas la rétroactivité car en droit, la loi est impersonnelle. Elle ne vise pas une personne.

En principe général de droit, la loi est non-rétroactive car une norme juridique ne porte que sur l'avenir et ne peut remettre en cause les situations anciennes nées de l'application de la loi extérieure.

Une loi pénale plus douce peut être rétroactive car elle n'aggra-

ve pas la peine du prévenu. Il en est de même en droit civil, les lois interprétatives ou de validation peuvent être rétroactives.

Or la constitution n'est ni un texte de loi pénale ni une loi interprétative ou de validation du droit civil.

Le droit constitutionnel relève du public et ainsi, la constitution prévoit pour l'avenir. Les termes à effet immédiat utilisés pour application immédiate qui signifie exécuter immédiatement la loi dès sa promulgation ou son entrée en vigueur à l'avenir et jamais de façon rétroactive.

L'attitude de l'opposition n'est qu'une masturbation intellectuelle visant à se nourrir d'illusions et embobiner le peuple.

A bon entendeur salut !

Kpélaflia Biva

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Reformes constitutionnelles et institutionnelles :

Que feront les " dialogueurs " de Togo Télécom II de mieux que le CPDC rénové ?

TOUT SE JOUERA À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Que feront de mieux les dialogueurs de Togo télécom II que le CPDC rénové ? Voilà une question qui trotte dans la tête de la majorité des togolais et qui mérite d'être posée.

En termes plus précis, est-ce-que les résultats de l'actuel dialogue seront différents de ceux du CPDC rénové de l'année dernière?

A priori c'est non car en réalité toutes les réformes ont été proposées par le CPDC rénové. Que ce soit le régime politique, les prérogatives du premier ministre, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentiel,



Les acteurs politiques togolais réunis autour d'une table pour un énième dialogue

l'institution du sénat, le mode de scrutin, les réformes de la cour constitutionnelle, de la HAAC, de la CENI et autres, il nous semble bien que les informations actuelles proches des dialogueurs indiquent que

les résultats ne sont guère différents de ceux du CPDC rénové.

C'est vrai que le fameux point 12 des échanges en cour fait la différence avec son intitulé aussi bizarre que polémique.

" Les mesures d'apaisement du climat politique (sérénité des militants des partis politiques, libération des personnes détenues et annulation des poursuites dans l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé, libération des condamnés dans l'affaire d'attente à la sûreté de l'Etat, désignation des chefs traditionnels "

Voici le Cocktail politique explosif qui fait la différence. Mais fondamentalement il n'y aura pas une grande différence entre les deux assises, notamment en ce qui concerne les résultats.

Mais ce qui est plus sûr c'est que

tout aboutira à l'Assemblée nationale ce qui est et c'est là que tout se jouera qu'on le veuille ou non. C'est en tout cas l'exigence de la démocratie et même de l'Accord Politique Global (APG) qui préconise les dites réformes constitutionnelles et institutionnelles.

C'est alors à se demander si on n'a pas perdu du temps pour rien et que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait bien raison en demandant que les réformes se fassent directement à l'hémicycle sur la base bien sûr des résultats du CPDC rénové.

Vivement que les dialogueurs quittent Togo télécom pour le palais des congrès, siège du parlement.

Akpanawè

Quand le dialogue tourne au pugilat:

Alphonse Kpogo perd ses nerfs suite aux propos de Homawoo

Le huitième (8ème) point à l'ordre du jour du dialogue inter-togolais, c'est-à-dire les mesures d'apaisement, avec en toile de fond les incendies des marchés de Kara et de Lomé, a failli provoquer la bagarre entre Alphonse Kpogo de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) et Jean-Claude Homawoo de l'Union des Forces de Changement (UFC).

C'est ce qu'a appris l'Agence Afreepress du site d'information www.independantexpress.com.

Selon ce site, les délégués de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et de l'ADDI, tous deux partis membres du Collectif " Sauvons le Togo " (CST)



Jean-Claude Homawoo (UFC)

ont souhaité attendre le procès en préparation dans cette affaire, mais ont exigé la libération " des personnes arrêtées et détenues ".



Alphonse Kpogo (ADDI)

" C'est ainsi que le délégué de l'UFC, Jean-Claude Homawoo a attaqué sans retenue les autres partis d'opposition, notamment

l'ANC et l'ADDI " en déclarant que si les résultats d'enquêtes les identifient et que la justice les inculpe, c'est qu'ils sont les auteurs

de ces incendies. " Il n'est pas question de libérer un seul des vôtres, je ne suis pas d'accord ", aurait-il jeté à l'endroit des délégués de l'ANC et d'ADDI.

Pour toute réaction, c'est Alphonse Kpogo, l'une des personnes ayant passé plusieurs mois en détention qui aurait vigoureusement réagi, ajoute le site d'information et les deux hommes auraient failli en venir aux mains, n'eut été l'intervention des autres.

Les esprits se sont calmés quelques heures après et les travaux ont continué.

Source : afreepress (titre de la Rédaction)

Pour ses actions en faveur du développement intégral du Togo :

Le président Faure voit ses sympathisants s'élargir à Lomé-Dékon et à Aného

Depuis 2005 avec l'avènement du président Faure Gnassingbé au pouvoir et surtout depuis 2010, il faut vraiment être très malhonnête pour ne pas reconnaître les avancées du Togo sur tous les plans, notamment démocratie, droits de l'Homme, éducation, protection sociale, infrastructures et autres.

C'est vrai que les opposants et autres détracteurs de Faure Gnassingbé sont dans leur rôle en essayant de peindre tout un noir mais dans leur for intérieur ils reconnaissent les avancées même si c'est à demi-mot.

Dans tous les cas, les actions du chef de l'Etat en faveur du développement intégral du pays sont reconnues et saluées par la ma-

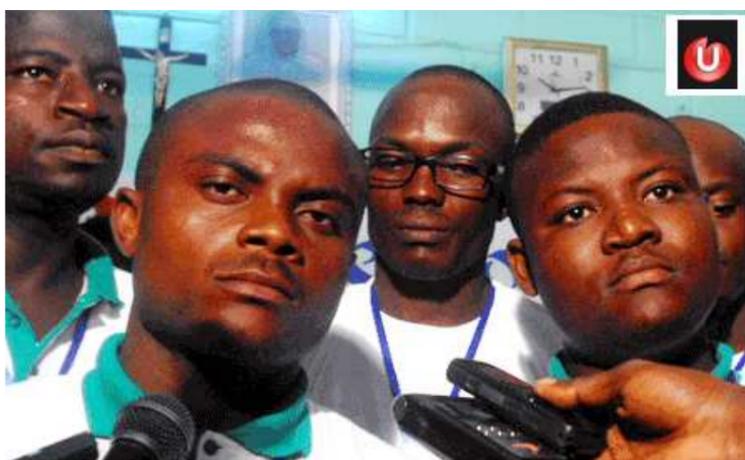
rité des togolais n'en déplaisent à ses détracteurs.

La majorité des 2 tiers remportée par UNIR le parti présidentiel lors des législatives du 25 juillet 2013 en est une preuve de l'adhésion du peuple à la politique du président Faure.

Mieux, ces derniers temps il nous revient que deux supposés fiefs de l'opposition radicale sont tombés sous le charme de la politique de Faure Gnassingbé.

Dékon et Aného puisque c'est d'eux qu'il s'agit ont en effet élargi le cercle des sympathisants du président Faure.

Mardi c'est l'Association Fans du président Faure (AFPF) Dékon qui a lancé ses activités. Cette association qui regroupe les jeu-



Des membres de l'Association Fans du Président Faure (AFPF)

nes commerçants du carrefour commercial Dékon et selon son président Monsieur Asri Yavo, elle vise à démontrer à la population togolaise que Dékon n'est pas un lieu de banditisme comme le pen-

sent les gens, mais plutôt regroupe des jeunes responsables et soucieux de leur avenir.

Cet avenir à leurs dires se trouve plutôt avec Faure Gnassingbé qu'avec les Vendeurs d'illusions.

A Aného, ce sont les mouvements et associations proches du parti Union pour la République qui ont également démarré leurs activités. A l'occasion les membres et sympathisants ont manifesté leur joie par une marche populaire à travers les artères de la ville d'Aného.

Ils ont également exprimé leur soutien au président Faure Gnassingbé qui selon eux est l'un des rares chefs d'Etat qui ont une vision pour leur peuple.

Cette poussée des sympathisants de Faure à Lomé Dékon et à Aného se réalise alors que le Togo est à moins de 10 mois de la présidentielle.

La Rédaction

Ajavon et Wolou en transhumance pour pouvoir participer au dialogue :

Le CST l'éternel violeur des engagements

Le 26 mai dernier les Togolais et la communauté internationale ont été abasourdis par le comportement peu recommandable et d'une rare légèreté de certains responsables de l'opposition prenant part au dialogue inter togolais.

En effet, ce jour, alors même que le dialogue ne concerne que les partis parlementaires, Me Zeus Ajavon de la société civile et Pr Wolou Komi du PSR se déguisent en responsables respectifs de l'ANC et de l'ADDI, se présentent à la salle de réunion de Togo télécom pour participer aux échanges. Quelle stupidi-



Des responsables du Collectif Sauvons le Tog (CST) (Photo archives)

té, quelle ânerie de la part de ces donneurs de leçons surpris en flagrant délit de mensonge ?

Et, au Pr Wolou de se défendre aussi maladroitement " si un

seul instant mon analyse m'avait conduit à penser que ma présence au sein de la délégation de l'ADDI dans le cadre du dialogue, constituait une violation des

règles définies pour la tenue dudit dialogue, je ne me serais pas présenté dans cette salle.

Cet incident me permet néanmoins de savoir la profondeur du mal togolais ", dit-il après. C'est maladroit et honteux si Wolou dit que c'est aujourd'hui qu'il découvre la profondeur du mal togolais.

M. Wolou peut-il expliquer aux togolais pourquoi il s'est présenté aux législatives sous la bannière du CST et qu'après d'autres mettent sous étoile ce CST pour créer un groupe parlementaire ANC-ADDI ?

Pourquoi M. Wolou était 9ème sur la liste de Lomé alors que le

CST ne comporte que 5 partis politiques ? Si les gens avaient une considération pour lui, on aurait pu le mettre en cinquième position au moins pour lui permettre d'être élu.

A partir de ce incident, au lieu que le Pr Wolou réalise la profondeur du mal togolais, il devrait plutôt comprendre le dégoût et le dédain que les gens ont pour sa personne et le parti dont il est le porte parole au sein du Collectif Sauvons le Togo. Son positionnement lors des législatives en est une illustration et il doit pouvoir tirer les conséquences.

Akpanawè

PRESIDENTIELLE 2016 AU BENIN / CANDIDATURE DE GBIAN ROBERT :

LE DISCRET GÉNÉRAL EN PÔLE POSITION

Au Bénin voisin, depuis un certain temps, l'acronyme GGR fait partie du langage politique populaire. Ainsi, dans presque tous les milieux sociaux, il n'est question que de la probable candidature à la présidentielle de 2016 de cet ancien argentin des forces armées béninoises.

Né en 1952 à Ina dans la commune de Bembéréké au Nord-Bénin où, de 1959 à 1965, il fit ses études primaires, Robert Gbian entre de 1965 à 1973 au lycée Mathieu Bouké de Parakou puis ensuite au Lycée technique Coulibaly de Cotonou d'où il sortira nanti d'un diplôme de Baccalauréat. Le jeune Robert voudra continuer ses études supérieures à l'Université Nationale du Bénin ? Qu'à cela ne tienne. Mais le destin en décidera autrement d'autant plus que son Diplôme Universitaire d'Economie Générale (DUEG) en poche, il préférera rejoindre les rangs des Forces Armées Béninoises en 1977 où, de cette date à 1980, il intégrera l'Académie militaire de Cherchell

en Algérie puis l'Ecole d'application des Transmissions d'Alger.

D'août à décembre 1982, il sera pensionnaire de l'Ecole d'application de l'Artillerie Sol-air de Nîmes en France, puis d'octobre 1985 à Avril 1986 au cours de perfectionnement en Artillerie sol-air de l'ex-URSS. Et, enfin d'août 1987 à Juillet 1988, à l'Ecole de commissariat de l'Armée de Terre de Montpellier.

Ces brillantes études semblent donc expliquer par la suite aussi ses états de services. Aussi, ceci l'emmènera-t-il progressivement, à partir du 1er octobre 1979 qui le vit porter le grade de Sous-lieutenant au 1er Juillet 2007 où il devint Intendant Général de Brigade. Avec, durant ce parcours, les bonnes annotations d'une hiérarchie toujours reconnaissante qui lui feront respectivement endosser les grades de lieutenant en 1981, celui de capitaine en 1985 ; ceux de commandant en 1990, de lieutenant-colonel en 1994 et, pour finir de colonel (intendant militaire de 1ère classe) à partir du 1er

juillet 2000. Directeur du service de l'intendance de l'armée de Terre de 1998 à 2001, il est promu Directeur du service de l'intendance des forces armées Béninoises. Charges dont il s'acquittera durant 5 années.

Apparemment, le parcours du Général n'a rien d'extraordinaire, bien qu'il soit manifestement brillant. Qu'est-ce qui alors pourrait susciter cet intérêt subit que lui portent les populations au Bénin à l'approche des échéances de 2016 ?

Pour peut-être mieux cerner le sujet, il n'est pas inopportun de remonter à la vision que le Général a de la chose publique. La preuve en est faite, en effet, que des missions d'intérêt national l'ont souvent amené à siéger au sein de nombreuses commissions interministérielles où, dit-on, la compétence exceptionnelle de l'homme, alliée à son sens de responsabilité aigu, sa rigueur morale ainsi qu'à une parfaite maîtrise de relations humaines font toujours école. Ce qui, par la suite,



Le Général Robert Gbian, candidat à la présidentielle béninoise

Reforme de la gestion des finances locales :

Préfets, trésoriers et secrétaire régionaux en concertation à Lomé

Le budget d'une collectivité territoriale constitue le support et l'expression de la démocratie à la base. Ce budget préparé par l'exécutif local est voté par l'assemblée délibérante. Pour se faire, le ministère de l'économie et des finances avec l'appui du projet " gouvernance urbaine et fiscalité locale " de la coopération Française au Togo a organisé ce jour à l'hôtel Sancta Maria l'atelier de concertation avec les collectivités territoriales.

Cet atelier placé sous le thème " des reformes de la gestion des finances locales", il se situe dans le cadre du plan d'action de la refor-

me de la gestion des finances publiques et dans la perspective du renforcement de la décentralisation au Togo. Il a ouvert ses travaux par le secrétaire permanent chargé des reformes et suivi des politiques et des programmes financiers et a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités de mobilisation et de gestion des ressources locales en vue de permettre aux collectivités territoriales de trouver les ressources pérennes pour leur développement.

Cet atelier fait suite à de nombreuses initiatives engagées depuis plusieurs années par les autorités Togolaises afin de faciliter le dialo-

que entre les acteurs locaux, les administrations publiques et les partenaires techniques et financiers du Togo.

A travers ses différentes activités, la démarche vise à inscrire la gestion des collectivités locales dans une stratégie de développement local. En effet, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi(SCAPE) et le " Corridor de développement " prennent appui sur le développement des territoires et des collectivités locales. Cet atelier constitue en outre un cadre de dialogue et d'échange qui permettra de dynamiser le plan d'action pour la réforme de la gestion des

finances locales, et de mobiliser les ressources et les énergies afin de mettre en place le cadre dans lequel évolueront les futures mairies.

Tout ceci devait permettre à terme de doter le Togo d'un système de gestion des finances publiques moderne porté vers la performance et la qualité du service public.

Cet atelier de Lomé regroupe les collectivités locales des plateaux et de la région maritime, il sera suivi d'un second atelier qui aura lieu à Kara pour le compte de la région centrales, de la Kara et des savanes.

ADAM

lui vaudra le satisfecit de l'opinion publique béninoise qui sait apprécier de telles valeurs cardinales. Sans parler du sens d'humilité de l'homme et de sa propension naturelle à voler au secours des plus démunis de ses compatriotes.

Autant de qualités humaines et professionnelles qui joueront indubitablement en sa faveur dans la conscience populaire au regard de la perspective présidentielle de 2016. C'est dire qu'aujourd'hui au Bénin, le Général Gbian Robert, dit GGR, est plus que jamais en pôle position pour une possible victoire ; eu égard surtout à cette prédisposition à œuvrer pour le bien être commun des béninois.

Affaire à suivre de très près...
L'Eveil de la Nation

Ecole Africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme: Troisième édition de la semaine du bâtisseur

Placée sous le thème " Efficacité énergétique et environnement ", la 3ème édition de la semaine du bâtisseur qui se veut une édition de maturité a été l'occasion pour le comité des élèves de l'école des métiers de l'architecture et de l'urbanisme(EAMAU) organisateur de la semaine, de dévoiler l'agenda qui va meubler cette édition. Ce fut hier lors d'une rencontre avec la presse sur le campus de l'adite école.



remise symbolique du don au Directeur de l'administration pénitentiaire... (dt)

Cette 3ème édition se propose d'apporter des réponses adéquates aux grands enjeux de l'urbanisation en réunissant tous les acteurs de la ville autour d'une réflexion commune sur le devenir des villes africaines.

Ayant pour objectif de contribuer à la formation des étudiants en les confrontant aux réalités des villes africaines afin d'ouvrir le débat sur la ville de demain, de contribuer à la valorisation de la dynamique et la complémentarité des acteurs de la ville pour un mieux-être de la popu-

lation, les organisateurs veulent à travers ce canal et son thème fédérateur célébrer l'Afrique, sa diversité et ses opportunités sous l'angle du choix du bien être des populations.

Cet établissement inter-état d'enseignement supérieur et de recherche des pays d'Afrique de l'ouest et

du centre a reçu une forte implication des pays membres de l'école.

Du 28 au 31 mai, l'EAMAU sera le théâtre des échanges, de documentaire, d'exposition, de conférences-débat, de concours et de soirée de gala.

Il s'agit du concours " Eco quartier et développement durable dans les villes africaines ". L'objectif est de concevoir un éco quartier en milieu urbain en Afrique. Un éco quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Ce concours d'idées se donne également pour objectif de promouvoir une nouvelle façon de penser les espaces africains en phase avec l'efficacité énergétique. Le concours est

gratuit et ouvert aux étudiants inscrits pour l'année académique 2013-2014 à l'EAMAU et dans les écoles partenaires à la semaine du bâtisseur

Manifestation réunissant les acteurs participants à la construction, à l'aménagement, à l'entretien, à la construction, à la protection, à la sécurisation de nos espaces urbains.

La semaine du bâtisseur initiée en 2009 par un groupe d'étudiants de l'EAMAU à Lomé se veut biennale et sur orbite des professionnels de métiers de la ville pour des échanges, des ateliers, des conférences sur des thématiques précises devant conduire à des propositions et à des solutions pour le bien-être dans nos villes et autres espaces habités.

Adam

Promotion du genre :

L'UCT forme les femmes sur le leadership

Une centaine de personnes, pour la plupart des conseillères municipales et secrétaires généraux issues des 21 communes du Togo ont entamé lundi à Lomé, un forum national de deux jours axé sur l'engagement des femmes dans la gestion des affaires locales.



Dédé Ahoéfa, ministre de l'Action Sociale

C'est Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, qui a ouvert les travaux en présence de Joseph Weiss, l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, de Kasségné Adjonou, président de l'Union des Communes du Togo et de nombreuses femmes.

Cette rencontre qui a pour thème : " Rôle et responsabilité du leadership féminin dans le développement local ", s'inscrit dans le cadre du projet " Contrôle citoyen de l'action publique locale : rôle et responsabilité du leadership féminin ".

Organisée par l'Union des communes du Togo (UCT) en collaboration avec le Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (RAFELA-Togo), cette rencontre vise à outiller les participants sur le leadership féminin, les techniques et méthodes d'élaboration de budget participatif où un accent sera mis sur la nécessité de la participation des femmes à

la vie publique locale, de la feuille de route Afrique de l'Ouest du REFELA (réseau des femmes élues locales).

" L'initiative prise par l'UCT de faire la promotion de la femme, s'insère dans les grandes lignes des actions gouvernementales. Je salue l'UCT à œuvrer davantage pour la consolidation de la promotion du leadership féminin ", a déclaré Dédé Ahoéfa Ekoué au cours de la cérémonie d'ouverture.

Elle a ajouté que les femmes ont beaucoup à apporter dans la prise des grandes décisions qui influent sur la vie des collectivités et une de ces décisions est le budget.

Le président de l'UCT, Kasségné Adjonou, a déclaré que l'implication des femmes dans les actions des

communes serait vaine si certains partenaires ne s'associent pas à leur projet et ce qui domme, selon lui, c'est que lorsqu'on parle de leadership féminin, les gens ne pensent qu'à la politique alors qu'il y a aussi le développement à la base.

" Nous voulons que ce leadership des femmes soit à la base dans nos collectivités locales. Le combat de la femme doit commencer par la base et sa promotion se termine sur le plan national ", a-t-il indiqué.

Soulignons que l'UCT est une association créée le 31 mai 1996 par les maires des 09 communes. Aujourd'hui, elle regroupe 21 communes et s'est fixée comme principales missions, celui de renforcer les capacités des responsables et agents municipaux, de promouvoir la décentralisation mais aussi les communes membres sur le plan national, de développer une solidarité intercommunale.

Santé en milieu carcéral:

L'Ordre national des pharmaciens préoccupé

C'est une initiative de l'ordre national des pharmaciens du Togo pour exprimer leur soutien aux détenus.

M. Akilou IDRISOU a salué cette initiative qui vient renforcer les efforts de l'Etat dans l'amélioration



Remise symbolique du don au Directeur de l'administration pénitentiaire... (dt)

Selon M. Innocent KPETO, président de l'ordre national des pharmaciens du Togo, ce geste s'inscrit dans le cadre de la 7e journée nationale scientifique de l'ordre des pharmaciens du Togo.

Le directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion,

de la santé des détenus au Togo.

Le porte parole des détenus se réjouit et fait appel à d'autres aux bonnes volontés. Ce don des médicaments est composé des anti-inflammatoires, désinfectants, sels de réhydratation, traitements contre le paludisme.

Programme des Nations Unies pour le Développement :

VISITE DU SOUS- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE AU TOGO

Sur demande du gouvernement Togolais, le sous-secrétaire général et directeur régional bureau régional pour l'Afrique M. Abdoulaye Mar Dieye séjourne depuis quelques jours à Lomé. Cette visite qui se situe dans le cadre de la réunion interministérielle du G7+ qui se tient depuis hier à Lomé et ce jusqu'au 30 mai prochain, a permis au sous-secrétaire de mener d'ores et déjà une série d'activités ponctuelles.



M. Abdoulaye Mar Dieye

Dans un premier temps il a rencontré les Chefs d'agences communément appelé l'UNCT des Nations Unies au Togo. Au menu des discussions il a été question de la mise en

œuvre des questions majeures pour aider le pays à assurer un développement du relèvement des défis.

Dans un second temps, il a rencon-

tré en fin d'après midi, les partenaires Techniques et financiers du Togo à l'hôtel Sarakawa pour une action concertée des approches sur l'aide en vue de croiser les perspectives dans différents points de vue. Cet espace de débat a été l'occasion pour les

uns et les autres de confronter les idées et les perspectives, défis et les enjeux.

Parlant de développement au sens large du terme, M. Abdoulaye a salué le dialogue en cours et a signifié que la dividende de dialogue politique apaisé pour le Togo s'élève à 400 millions de Dollars contrairement à 50 millions de la période d'avant.

Il n'a pas manqué d'apprécier la stratégie de croissance accélérée qui pour lui est un cadre de développement du Togo, et lui permet de parler de l'agenda après 2015 des objectifs du millénaire pour le développement quand on sait qu'à un an d'échéance la plus part de nos Etats n'atteindront pas les OMD. Il a évoqué le problème de gouvernance qui

est la cause de la fuite des capitaux.

Il a salué la vision de l'émergence du Togo à l'horizon 2030, mais a indiqué que cette vision doit se mettre en adéquation avec la philosophie de l'Union Africaine qui fait des projections à l'horizon 2063 ? Car pour lui les pays Africains ne pourront pas se développer avec des visions singulières.

Avant la réunion interministérielle débutée hier, une conférence débat a eu lieu le mercredi dernier avec lui à Agora Senghor à Lomé. Elle était placée sous le thème " perspective croisées sur le développement et l'émergence en Afrique ".

ADAM

3ème retraite ministérielle du Groupe des Etats Fragiles (G7+) :

Le new deal pour la coopération dans les Etats fragiles au menu des discussions

Lomé accueille depuis jeudi la 3e réunion ministérielle du 'G7+', le Groupe des Etats fragiles. Cette organisation peu connue du grand public est un groupement de pays qui sont ou ont été affectés par un conflit et sont en transition vers l'étape suivante de développement. L'objectif principal du G7+ est de partager des expériences et de faire un plaidoyer afin que la communauté internationale s'engage davantage.

A un moment crucial de la dynamique internationale où la fragilité est observée dans les pays en développement comme dans les pays développés attisée par les chocs sur les marchés financiers mondiaux, les inquiétudes liées au changement climatique, la hausse des prix des matières premières et le mécontentement des citoyens, le G7+ cherche à influencer la politique internationale au moyen des principes fondateurs de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.

Le G7+ compte de 18 membres dont le Togo, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la Guinée-Bissau, l'Afghanistan, les îles Salomon Haïti ou le Timor-Leste. Et c'est justement le Premier ministre de ce pays, Kay Rala Xanana Gusmao, qui a ouvert les travaux aux côtés de son homologue togolais, Arthème Ahoomey-Zunu.

Une dizaine de ministres de pays membres participent aux travaux.

Discours du PM AHOOMEY-ZUNU à l'ouverture des travaux

(...) La nation togolaise tout entière s'honore d'accueillir, pendant deux jours, les travaux de la Troisième Retraite Ministérielle du groupe des Etats Fragiles, plus connu sous le nom de G7+. Par ma voix, le peuple et son gouvernement expriment toute leur reconnaissance et leur gratitude d'estime et de confiance, pour avoir répondu à notre invitation.

Aussi voudrais-je, au nom du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, vous souhaiter à toutes et à tous une cordiale bienvenue et un agréable séjour en terre togolaise d'hospitalité.

Je voudrais tout particulièrement remercier et saluer chaleureusement mon collègue et ami, le Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmao de Timor Leste pour avoir bien voulu rehausser l'éclat de cet événement, en faisant personnellement le déplacement de Lomé. Cette participation des autorités du Timor Leste à cette rencontre est une preuve de plus de l'engagement de ce pays en faveur du prompt renversement de la situation dans les Etats fragiles. Mes félicitations se fondent également sur le soutien du Timor Leste, à travers des appuis multiformes au Secrétariat du G7+, facilitant ainsi le travail de plaidoyer pour la construction de l'Etat et de la paix dans le monde.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Au moment où démarre la retraite ministérielle du G7+ pour faire le point des progrès accomplis par les différents Etats pour sortir de la fragilité, il me plaît de partager avec vous le parcours du Togo depuis le début des années 90. Comme vous le savez sans doute, le Togo a connu, de 1990 à 2005, une crise sociopolitique qui a eu des répercussions néfastes sur sa situation économique et sociale, devenue comparable à celle des pays post-conflit.

A l'origine, il s'agissait de revendications politiques légitimes pour plus de liberté et de démocratie qui ont malheureusement dégénéré en manifestations violentes, se traduisant notamment par la destruction de biens publics et privés et par la perte regrettable de vies humaines. La situation du pays s'est surtout aggravée en raison des incompréhensions qui caractérisaient la classe politique et de la suspension de la coopération par la plupart des partenaires techniques et financiers. Faute de moyens, le Gouvernement n'était plus en mesure de fournir convenablement les services vitaux à la population. Pendant cette période, le taux de croissance économique ne dépassait guère 1% en moyenne annuelle, face à un taux de croissance démographique de 2,5%.

Au début des années 2000, certains partenaires, voyant le désastre que commençait à causer le retrait de la majorité d'entre eux, se sont inscrits dans un réengagement progressif à la faveur du Fonds fiduciaire LICUS mis en place à cette époque sous l'impulsion de la Banque Mondiale. Des soutiens timides ont été initiés à cet égard, mais n'ont pas réussi à retourner véritablement la situa-



Le PM Séléogodji Ahoomey-Zunu

tion.

Après l'accession du Président Faure Essozimna GNASSINGBE à la magistrature suprême en 2005, une nouvelle ère est ouverte. Grâce à la détermination du nouveau Président de la République et à une meilleure compréhension de la classe politique, le Togo a pu aboutir à un Accord Politique Global en 2006 avec la mise en place d'un gouvernement de large ouverture dirigée par un responsable de l'opposition, avec pour mission principale l'organisation d'élections législatives anticipées en 2007. Ces élections qui ont été reconnues crédibles, justes et transparentes par tous les acteurs nationaux et internationaux ont débouché sur la mise en place d'une assemblée nationale multipartite, entraînant une gestion plus participative et plus consensuelle des affaires publiques.

Ainsi, après une période de près de 15 ans au cours de laquelle le Togo a été orphelin de l'aide, l'apaisement politique a permis de rassembler à nouveau les énergies pour s'engager dans un vaste programme de reconstruction nationale avec l'appui de l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui appuient le Togo dans différents domaines à la faveur du consensus retrouvé.

Cette reconstruction a été d'abord fondée sur un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté, élaboré avec une large participation de toutes les couches de la population et adoptée en mars 2008, ce qui a permis de s'engager dans le processus d'éligibilité à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Du point de décision en 2008, le Togo a atteint rapidement le point d'achèvement à la fin de l'année 2010, marqué par une réduction substantielle du stock de la dette extérieure.

Depuis 2008, l'économie togolaise a retrouvé le chemin de la croissance avec un rythme s'améliorant d'année en année.

Aujourd'hui, l'ambition du Togo, affirmée dans la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi adoptée l'année dernière, est d'atteindre des rythmes de croissance plus élevés (pourquoi pas à deux chiffres) sur une longue période et susceptibles d'inscrire le pays sur la voie de l'émergence économique, tout en renforçant le processus démocratique. Des progrès importants sont enregistrés aujourd'hui dans plusieurs domaines.

-Premièrement, en matière de légitimité politique

Plusieurs réformes politiques ont été menées, telles que l'adoption d'un statut

de l'opposition et d'une loi sur le financement des partis politiques, la recomposition de la Cour constitutionnelle et de la Commission nationale des droits de l'homme ; le renforcement de la liberté de la presse ; la recomposition de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ; la mise en place d'une Commission Electorale Nationale Indépendante multipartite et indépendante dont les attributions ont été redéfinies, de même que le renforcement des capacités de son Secrétariat Permanent ; des séries de discussions relatives à la révision du code électoral et les actions menées pour une sécurisation des processus électoraux selon les normes et standards internationaux ; une bonne gestion des contentieux post-électoraux qui ont permis la tenue des élections présidentielle d'abord en 2010 puis législatives en 2013, reconnues libres et transparentes par la communauté internationale ; enfin, le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation prévu par l'Accord Politique Global a été mis en place. Depuis mars dernier, le gouvernement a entrepris à nouveau un dialogue politique ouvert qui regroupe les partis politiques parlementaires et dont les travaux se poursuivent.

-Deuxièmement, en matière de sécurité

Les mesures mises en œuvre ont permis de renforcer la sécurité des personnes à travers le recrutement et la formation des agents de sécurité et le renforcement de moyens de sécurité maritime. Par ailleurs, le rôle des forces armées a été recentré sur les fonctions de défense du territoire. En outre, pour encourager un climat sain dans le pays, des journées portes ouvertes ont été organisées pour favoriser la réconciliation entre l'armée et la population. Enfin, reconnaissant l'interaction forte entre la sécurité et le développement, le gouvernement a créé un comité sectoriel pour intégrer les questions de sécurité, de justice et des droits de l'homme dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement.

Ainsi, les capacités techniques, matérielles et humaines du secteur de la sécurité (Gendarmerie, Police, Sapeurs-Pompiers et Douane) ont été accrues. Ceci a permis de réaliser des progrès sensibles en matière de lutte contre la petite et moyenne délinquance, l'insécurité liée à la circulation routière, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, la circulation des armes légères et de petits calibres. En outre, des efforts ont été enregistrés dans la sécurisation des documents officiels.

- Troisièmement, dans le domaine de la justice

Le gouvernement a mis en place le Programme National de Modernisation de la Justice, qui vise à améliorer les textes légaux et réglementaires et consolider les institutions judiciaires. Des avancées ont été enregistrées en matière de renforcement de capacités du personnel judiciaire, d'équipement des juridictions et des services de la chancellerie, de l'accès au droit et à la justice. En outre, les capacités d'administration de la justice et de contrôle des juridictions ont été ren-

forcées et un intranet judiciaire a été implanté. Ces efforts ont eu un effet sur l'amélioration du fonctionnement des structures du ministère de la justice et de ses performances. Par ailleurs, des progrès significatifs ont été enregistrés en termes de renforcement des capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, de l'Assemblée Nationale et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Plusieurs actions sont aussi en cours pour améliorer le fonctionnement des institutions pénitentiaires.

Le Togo s'investit également dans une meilleure divulgation des droits de l'homme, dans le suivi des problèmes y relatifs, dans le renforcement des organisations du secteur, et dans la sanction des auteurs de violation.

Dans le cadre du renforcement de l'Etat de droit, des formations ont été réalisées à l'endroit de tous les acteurs (Ministère-Institutions Nationales des Droits de l'Homme, Société Civile, Syndicats, etc.). Ces activités ont permis l'élaboration et la présentation du rapport national sur la situation des droits de l'homme au Togo au titre de l'Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil des Droits de l'homme à Genève.

Par ailleurs, fort de son engagement pour les droits de l'homme, le Togo a fait son examen périodique universel des droits de l'homme et s'active pour la mise en œuvre des recommandations acceptées. Il a déjà sollicité l'appui des partenaires pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Cependant, le nombre de cas avérés de violation des droits de l'homme s'est établi à 45 en 2009 puis à 44 en 2010, restant néanmoins à un niveau plus élevé que les 31 cas enregistrés en 2008. C'est le signe que les populations togolaises se sentent plus libres de porter des plaintes sur les cas de violation de droits de l'homme.

Dans le cadre du renforcement de la justice et de la réconciliation nationale, la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) a été mise en place pour recevoir les dépositions des populations par rapport aux violations présumées de droits de l'homme qui se sont passées de 1958 à 2005. Au total, 22 415 dépositions ont été recueillies, y compris celles de la diaspora et des grands témoins ; des investigations ainsi que des auditions de victimes, témoins et auteurs présumés ont été réalisées. La CVJR a achevé sa mission et a déposé son rapport final le 03 avril 2012. Le gouvernement a reçu ce rapport qui sert à faire la lumière sur les cas présumés et à prendre les actions nécessaires. Le contenu du Livre blanc sur la mise en œuvre des recommandations de la CVJR est adopté.

- Quatrièmement, sur les fondements économiques

Le Togo, en mettant en œuvre le document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-C, 2009-2011), a réussi à asseoir sa stabilité macroéconomique et réduit sensiblement ses dettes extérieures avec l'atteinte du point d'achèvement. Il a renforcé sa gouvernance économique avec la mise en place de la cour des comptes, du centre de formalité des entreprises, le renforcement du système de passation de marchés publics, la modernisation de la gestion des recettes douanières et fiscales, la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui est une fusion des Directions Générales des impôts et des douanes. Des actions ont été engagées pour renforcer les secteurs clés de l'économie, notamment les phosphates et le clinker, le secteur agricole, et le renforcement du port.

Par ailleurs, des mesures ont été prises pour apporter un appui aux commu-

nautés à la base à travers le financement et l'assistance technique aux microprojets et la mise en place d'un Fonds National de Financement Inclusive en avril 2014.

Un plan vision 2030 est en cours de construction.

-Cinquièmement, en ce qui concerne les Revenus et Services

Il convient de préciser que les réformes entreprises depuis 2006, dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, ont permis au Togo d'atteindre en 2010 le point d'achèvement de l'initiative PPTTE avec l'annulation de plus de 80% de la dette extérieure, la mobilisation soutenue des ressources internes à travers une amélioration de la politique fiscale et un renforcement des régies fiscales et douanières.

Le Gouvernement a renforcé les capacités des administrations à offrir de meilleurs services aux populations. Cela s'est traduit par :

- un progrès tant en matière d'offre de soins que d'utilisation des services de santé, de lutte contre le SIDA et les IST,
- un taux net de scolarisation primaire en progression : de 74,5% en 2006 à 81,8% en 2011,
- un taux net de scolarisation secondaire en progression : de 35,2% en 2006 à 41% en 2011,
- un taux d'alphabétisation (15 ans et plus) en progression de 43% en 2006 à 60,4% en 2011,
- un taux d'accès à l'eau potable en progression de 50,6% en 2006 à 56,1% en 2011,
- un taux de pauvreté en baisse, de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011.

En matière d'équité, les efforts entrepris ont permis une réduction des disparités entre les deux sexes, notamment dans l'éducation et la participation aux pouvoirs législatif et exécutif.

Malgré ces résultats encourageants, des mesures devront encore être prises pour améliorer l'accès des plus pauvres aux services sociaux de base et accélérer la mise en place d'un système de protection sociale pour tous les Togolais.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

L'expérience du Togo montre, à notre sens, que la construction de l'Etat et de la paix est un processus qui se construit sur la durée et qui se nourrit essentiellement du dialogue et du banissement de la violence dans toutes les démarches politiques. Par ailleurs, nos partenaires devraient trouver les moyens et les instruments appropriés pour continuer à appuyer les nouveaux pays qui entrent dans la sphère de la fragilité, car la suspension de la coopération nous paraît être contre productif pour la construction de la paix et de l'Etat ou de toute démarche vers le développement durable.

C'est le lieu pour nous de rendre un hommage à tous les partenaires qui, malgré les difficultés, ont toujours été présents. Nous sommes aussi reconnaissants à tous ceux qui, après les longues années de suspension, ont repris confiance et développent de façon fulgurante une panoplie de programmes pour soutenir notre pays dans ses progrès.

Mesdames et Messieurs,

Pendant ces deux jours de travaux, je voudrais vous inviter tous à échanger vos points de vue et à développer une vision partagée des difficultés des pays membres du G7+, pour une meilleure efficacité de nos actions communes et un engagement conjoint de tous les pays membres et de tous les partenaires au développement. En souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouverte la troisième retraite ministérielle du G7+ à Lomé.

Je vous remercie.

Chefferie traditionnelle/Canton d'Agoè Gnivé :

Togbui Kodjo Hélou Aristide Sedzro IV succède à son Feu Père

La chefferie traditionnelle gardien des us et coutume fait désormais parti du langage décisionnels du Togo. Une semaine jour pour jour après la reconnaissance officielle de Togbui Komlan Aziagbéde-Hossou IV premier chef canton d'Agoènyévé- Vakpossito; le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales M. Gilbert Bawara a procédé à la remise de la reconnaissance à Togbui Kodjo Hélou Aristide Edmond Sedzro IV, chef Canton d'Agoè Nyivé. Ce fut le samedi 24 mai dernier au stade JCA d'Agoè Nyivé.



Contrairement à celui de Vakpossito qui est le tout premier Chef de ce Canton, le nouveau chef canton d'Agoè Nyivé, succède quand à lui à son feu père rappelé à Dieu en juillet 2010. Conformément aux règles coutumières qui donne obligation qu'à la mort du chef que se soit l'un de

ses fils qui succède au trône royale avec toute la destinée féodale de sa population dans une liesse à aucune autre pareille. Cela ne pouvait pas être autrement quand on sait qu'Agoè Nyivé est le Canton mère de la plus part des Cantons de ce que l'on peut appeler aujourd'hui le grand Lomé. On peut en guise d'exemple citer entre autre le canton de Zanguéra, Togblekopé, Legbassito et Vakpossito etc.

A l'entame de la cérémonie, M. Atsou Laurent, au nom de l'union des cadres d'Agoè Nyivé pour le développement, du comité d'organisation et de la population d'Agoè nyivé en général a souhaité la cordiale bienvenue à tous les invités. Il a ensuite fait l'historique de l'un de vieux canton du grand Lomé conformément à la demande du ministre de l'administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locale qui avait formulé le vœu de voir fonder l'histoire Togolaise par les petites histoires de nos localités. Vœu formulé lors de la cérémonie de reconnaissance du nouveau chef canton de Vakpossito.

Pour lui le canton d'Agoè fait partie à l'origine des peuples Adja Ewé qui ont fui au 17^{ème} siècle les atrocités féodales d'Abomey et qui se sont

installés à Notsé berceau de la communauté Ewé. Après la débâcle du berceau au 18^{ème} siècle, Agoè faisait partie du groupe qui a fui vers le sud et fonda Agoè, Bè et autres. Il s'appelaient Apedomé contrairement aux autres villages appelés Agblédji. Avec la diminution des conflits, Agoè se distingue des villages comme Togblekopé, Legbassito; Vakpossito et Zanguera etc. et devient ainsi un canton. Chaque canton se réfère toujours à Apedomé où il conserve toujours une maison avec les mêmes histoires et réalités. Adjougba, cérémonie coutumier et Nyigblin forêt où se trouve Agoti et les bœufs sauvages appelé Egni. Les deux terminologies ont donné le nom que porte le canton Agoè nyivé. Agoè nyivé symbole de résistance pour le travail, il est le plus peuplé avec une population avoisinant 28 837 d'habitants. Il a fini en demandant au bon Dieu de donner au nouveau chef canton la sagesse de Salomon. Cette cérémonie, témoin de l'audience que fait ce canton auprès des autorités de notre pays occupe une place de choix dans l'arène décisionnelle du Togo. Togbui Ewéfiagan Agokoli a dans sa formule habituelle rappelé les prérogatives



qui incombent à la chefferie traditionnelle au Togo articles par article comme le stipule la constitution de la 4^{ème} République.

A l'endroit du chef Canton, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales M. Gilbert Bawara a signifié qu'en digne représentant de sa population, il doit observer les règles d'impartialité, réconciliation, rassembleur, loyauté autour de sa population pour une réussite des projets de développement de la localité. Il a appelé la population à observer à son encontre les règles d'obéissances. Il a appelé le chef canton à rester équidistant à tout autre considération pour que l'harmonie et la concorde règnent dans son canton.

La cérémonie a pris fin avec un vin d'honneur à l'endroit de tous les invités.

La Rédaction

Musique/ semaine culturelle à l'Université de Lomé:

Bibish Mola en concert live gratuit au campus de Lomé demain

La semaine culturelle à l'Université de Lomé bat son plein depuis quelques jours et l'occasion est pour le monde étudiant d'exhiber son savoir faire dans le domaine de la culture.

Au menu de ces quelques jours de festivités, il sera question pour les apprenants de l'UL de faire un pas en arrière pour aller puiser dans la variété culturelle de leur terroir, ce qui peut faire l'objet d'exhibition et d'exposition.

Le clou de ces journées culturelles reste à n'en pas douter le méga concert live et gratuit de Bibish Mola sur le grand stade de l'Université de Lomé.

En effet, Bibish Mola est un artiste qu'on ne présente plus au public togolais tellement que ces différentes compositions sont des faits de société qui ne laissent personne indifférent. Il chante l'amour, la paix, la réconciliation, la conscientisation, le réveil du togolais et de l'Africain etc. Le Chef de file de la « génération consciente » promet apporter une touche particulière à cette semaine culturelle dans un concert de haut niveau au cours duquel l'ambiance sera garantie à 100%.

La communauté étudiante, le public de Lomé et des ses environs sont donc invités ce samedi 31 Mai 2014 à partir de 16 heures.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Responsable commercial:
Adam Adjronou
90 11 87 88
Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Adam A.
Armand Attisso

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires